

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 OCTOBRE 2015

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjoints,
Mmes GAURY, PEDEBIBEN, SERVAND,
MM. ARDURAT, DUSSOULIER, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. DULUC par M. BALANS,
Mme LE LAGADEC par M. BERNADET,
Mme ZAÏRI-AMARAL par Mme PEDEBIBEN.

Excusée : Mme LE GALL.

Secrétaire de séance : M. MONIER.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 septembre 2015.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

- Vente d'une maison, située 37 rue Lavison, 1.270 m², appartenant à M. TOSELLO et Mme DARTEYRON, au prix de 133.000€,
 - Vente d'une maison, située 8 Clos des Lilas, 731 m², appartenant à M. FAYET et Mme LAGENOS, au prix de 182.000€,
- Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ces biens.

PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'ouverture des 9^{ème} et 10^{ème} classes lors de cette rentrée scolaire 2015/2016 et pour l'organisation des NAP, le personnel communal a effectué les heures suivantes :

Heures complémentaires : Mme DUPA Isabelle = 5H30
Mme WATA Adeline = 4H45
M. DUCOS Mickaël = 22H15

Heures supplémentaires : M. HEBRARD Vincent = 3H30

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer les heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent et les heures supplémentaires de M. HEBRARD à son taux horaire multiplié par 1,25.

M. BALANS fait part au Conseil de remarques sur la qualité du travail de Mme DUPA Isabelle. Dans le cadre du contrat d'analyses alimentaires signé avec le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA), un prélèvement a été effectué sur le sol du réfectoire : le rapport fait apparaître un résultat non satisfaisant.

Monsieur le Maire convoquera cet agent, qui est actuellement sous contrat à durée déterminée jusqu'à fin décembre 2015. Une décision sera prise avant le terme de son contrat.

AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'étude réalisée en 2009 dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg avec le Conseil Général de la Gironde, la Mairie a repris contact avec le Conseil Départemental afin de connaître les conditions pour relancer cette étude. Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui a été adressé au Président le 28/09/2015. Nous attendons la réponse qui devrait déboucher sur une réunion d'information.

Commission Aménagement de Bourg : MM. GAZZIERO, BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, PEDEBIBEN, SERVAND, MM. ARDURAT, DULUC, MONIER, VIGNES.

VITESSE ROUTE DE BAS :

M. MONIER demande que des contrôles de vitesse soient effectués sur la Route de Bas car cette route est de plus en plus fréquentée et de plus les STOP ne sont pas souvent respectés.

Une demande sera faite auprès de la Gendarmerie.

QUALITÉ DES COMPTES LOCAUX :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame DEGOUY, Inspectrice Divisionnaire de la Trésorerie de Langon, a transmis l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL) concernant la Commune de Saint-Maixant au titre de l'exercice 2014.

Cet IQCL est un indicateur de gestion (sur 10 critères) qui permet de rendre compte des actions de fiabilisation des comptes de chaque collectivité.

Cet indice est de 17,9 ce qui correspond à une très bonne qualité comptable.

SITE INTERNET :

Mme BANOS donne le compte rendu de la réunion du 28/09/2015 en présence de Monsieur MALARTIC :

- présentation du nouveau site
- explications sur la gestion des fichiers, des photographies et des rubriques
- possibilité d'ajouter une rubrique « actualités » sur la page d'accueil
- changement des mots de passe à prévoir

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 23 Octobre 2015, à 14H, en Mairie pour la mise officielle en ligne du nouveau Site Internet de la Commune.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un nouveau conciliateur de justice a été nommé sur le Canton de l'Entre-Deux-Mers : Monsieur Éric CORDONNIER.

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 05/10/2015. Il a été convenu que M. CORDONNIER assurerait des permanences en Mairie de SAINT-MAIXANT, le 3^{ème} lundi du mois de 14H à 17H, à partir du 19 Octobre 2015.

S.I.S.S. :

Mme BANOS donne le compte rendu de la dernière réunion du SISS :

- l'organisation de la nouvelle rentrée scolaire s'est bien passée
- Budget : certaines recettes ne rentreront pas (revente du gasoil à la Mairie de Langon)

- il n'y aura plus d'achat de bus, le SISS fonctionnera avec de la location

COMMISSION TOURISME :

M. VIGNES donne le compte rendu de la dernière réunion :

La mise en place de la nouvelle signalétique est toujours en cours.

Pour les RIS (Relais Information Service), les premières maquettes seront disponibles le 12 octobre.

LOI NOTRe :

La Loi NOTRe concerne la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Cette Loi va entraîner la fusion des Communautés de Communes : 15.000 habitants minimum par CDC.

Pour la CDC des Coteaux Macariens, le vote a eu lieu hier soir en Conseil Communautaire.

La majorité s'est prononcée en faveur d'un rapprochement avec la CDC du Sud-Gironde. Saint-Pierre d'Aurillac n'a pas pris part au vote.

Ce choix sera soumis à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale).

Les arrêtés des nouveaux périmètres seront établis avant le 31/03/2016.

Une réunion d'information sur la Loi NOTRe est organisée par le Sous-Préfet de Langon le Mardi 03 Novembre 2015, à 18H, dans la Salle des Carmes à Langon.

Sont intéressés pour assister à cette réunion : Mme LAGARDE, MM. MONIER, VIGNES.

CLUB CANIN :

Le Club Canin organise un concours d'obéissance les 10 et 11 octobre 2015.

Deux coupes seront offertes par la Mairie.

Mme BANOS et M. MONIER assisteront à la remise des récompenses le dimanche soir à 17H.

SUBVENTION :

Le Bureau du Comité Cantonal de la FNACA remercie la Commune pour l'attribution de la subvention 2015.

SUPERMARCHÉ :

Monsieur le Maire a contacté la Société Carrefour Market : le résultat des sondages n'est pas satisfaisant. Une deuxième étude va être réalisée à une profondeur plus importante. Nous connaîtrons la réponse fin octobre.

QUESTIONS DIVERSES :

M. BERNADET transmet au Conseil les messages de Mme LE GALL :

Fête des Vendanges :

- la Fête des Vendanges a été une réussite sur les trois jours

- le Comité d'Animation a apprécié la présence de nombreux élus

- le Comité d'Animation remercie la Mairie pour l'aide apportée à l'organisation

Football :

- reprise des activités du Club de Football pour la saison 2015/2016
- l'école de foot compte de nombreux adhérents
- remerciements à la Mairie pour l'attribution de la subvention 2015

Club des Blés d'Or :

M. ARDURAT confirme que les associations utilisatrices de la salle des fêtes ont donné leur accord pour que le local situé à côté de la salle de rangement des tables et des chaises puisse être utilisé par les Blés d'Or pour le rangement de leur matériel. Ce local sera fermé à clef. Les barillets seront changés et une clef sera déposée à la Mairie.

Le Conseil donne son accord mais signale toutefois que si, à l'usage, des difficultés sont rencontrées, cette décision pourra être remise en cause.

Cendriers :

Mme GAURY signale qu'il y a de nombreux mégots devant l'entrée du périscolaire. Serait-il possible de prévoir des cendriers à proximité des entrées : périscolaire, Mairie, école, salle des fêtes.

Services techniques :

M. BERNADET signale que Mme Adeline WATA assurera des heures en renfort aux services techniques car il y a deux agents en arrêt et des départs en congés prochainement.

Commission Cérémonies :

M. PONCHATEAU propose une réunion entre le 19 et le 30 octobre afin d'organiser la cérémonie du 11 novembre. Un mail sera envoyé prochainement.

Commission Communication :

Mme BANOS propose que le prochain Bulletin Municipal soit préparé pour début novembre afin d'annoncer la Cérémonie du 11 Novembre et de distribuer les Agendas 2016. Un mail sera envoyé prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.